

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 44 (1947)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

**† Marc-François DESTRAZ**

M. Marc-François Destraz n'est plus, ce vénéré vieillard vient de s'éteindre à l'âge de 83 ans, à La Chaux-de-Fonds.

Les apiculteurs brenassiers se souviennent de M. Destraz, cordonnier à Belle Vue, où ce collègue possédait un petit rucher en face de son atelier.

Des Brenets, M. Destraz est parti s'installer à La Chaux-de-Fonds, puis à Nyon, il y a environ une année ; ne se sentant pas très bien, M. Destraz est revenu à Chaux-de-Fonds pour se reposer chez ses enfants.

Que ses enfants trouvent dans ces quelques lignes toutes les sympathies de ses amis apiculteurs des Montagnes neuchâteloises.

P. J.

† François DÉVAUD

La Société d'apiculture de la Glâne vient de perdre l'un de ses membres fondateurs. M. François Dévaud, décédé à Chavannes-les-Forts, le 19 janvier 1947. Le regretté défunt était né à Mossel, sa commune d'origine, il y a 72 ans. Ses goûts et ses aptitudes le

conduisirent à l'École normale de Hauterive d'où il sortit en 1896 avec un excellent brevet d'instituteur. La direction de l'Instruction publique lui confia la classe des garçons de Chavannes-les-Forts qu'il dirigea, avec plein de succès, pendant douze ans. Puis M. Dévaud quitta l'enseignement pour occuper les fonctions de buraliste et de facteur dans le même village. Entre temps, il avait fondé un foyer qu'il peupla de nombreux enfants. Les rares moments de loisir que lui laissaient ses devoirs professionnels et familiaux qu'il accomplissait avec une conscience et un dévouement exemplaires, il les consacra à l'élevage des abeilles. Lors de la fondation



de la Société d'apiculture de la Glâne, il entra au comité dont il fit partie jusqu'à sa mort. Il ne manquait jamais une séance et y apportait sa franche cordialité, sa bonne humeur et ses avis éclairés. En 1944, M. Dévaud prit sa retraite de fonctionnaire postal. Il paraissait pouvoir en jouir longtemps car il était resté jeune de corps, d'esprit et de cœur. Mais quarante-sept années de fatigante activité avaient sournoisement miné sa robuste constitution. Présentant sa mort prochaine, il en détermina lui-même l'heure précise avec cette sérénité que donne une vie de bon chrétien.

Nous présentons à ses enfants, l'expression de notre douloureuse sympathie.

† M. Joseph BERSIER

Le 5 février 1947 décédait à l'Hôpital de la Broye, à Estavayer-le-Lac, M. Joseph Bersier, feu Louis, à Cugy. La foule nombreuse de parents et d'amis qui l'accompagna à sa dernière demeure dit assez la sympathie et l'estime dont il jouissait.

Dès son jeune âge, il fit ses premières armes en apiculture sous la sage et experte direction de son père, apiculteur avisé. Avec l'âge, son amour pour les abeilles se fortifia de plus en plus. Tout en dirigeant sa petite exploitation agricole, il développa son rucher d'une façon réjouissante.

Loin de tomber dans une paresseuse et trop facile routine, il était membre des sociétés d'apiculture, lisait régulièrement le Bulletin, assistait assidûment aux réunions groupant les amis des abeilles. Rien d'étonnant que les apiculteurs de la localité faisaient appel à son obligeance et à ses connaissances lorsqu'ils étaient dans l'embarras. Il éprouvait une grande joie de rendre service à ses collègues en apiculture, si bien qu'il ne comptait que des amis.

Si, par hasard, vous aviez le bonheur de faire une visite au bon Joseph de Glâne, comme on l'appelaït communément, il vous recevait toujours avec une charmante cordialité et il éprouvait un réel plaisir à vous montrer les diplômes qui lui avaient été octroyés lors d'un concours de ruchers : juste récompense du véritable « bon apiculteur ».

Que tous ceux qui l'ont connu, que tous ceux qui ont bénéficié de ses connaissances et de son aide précieuse lui gardent un fidèle et reconnaissant souvenir.

Surabondance d'articles

Nous prions nos collaborateurs de comprendre que nous ne pouvons faire passer « dans le prochain numéro » tous les articles qui nous parviennent en grand nombre à cette époque.

Le Bulletin n'est pas un accordéon extensible à volonté. Qu'on veuille bien prendre patience. « Tout vient à point à qui sait attendre », dit la sagesse des nations et celle aussi des apiculteurs.

Schumacher.

RAPPORT

présenté à l'assemblée des délégués, le 8 mars 1947

Messieurs les délégués,

Voici, pour me conformer à la tradition, ainsi qu'à notre règlement, le rapport sur l'année 1946, que j'ai l'honneur de vous présenter.

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser à tous, chers amis apiculteurs, mon plus cordial salut. Je m'en voudrais de ne pas saluer tout spécialement, au nom du comité central, ainsi qu'au nom de tous les délégués, MM. les membres vétérans qui ont bien voulu, en ce jour, nous honorer de leur présence. Tout à l'heure, un de mes collègues leur adressera quelques paroles en reconnaissance de leur fidélité à la Romande pendant 35 ans et du dévouement dont ils ont fait preuve tout au long de leur belle carrière apicole. Je suis heureux de citer ici les noms de nos chers vétérans :

Cinquantenaire : André Cyprien, Coumin s/ Granges-Marnand.

35 ans : Abrezol Louis, Romainmôtiers. Blanc Aimé, Villaz-St-Pierre. Bolomey Jules, Goumens-la-Ville. Charlet Alfred, Fontanezier s/ Grandson. Cochand A., Jussey. Emery Basilide, Lens. Francey Oscar, Montagny-les-Monts. Girod Alfred, Pontenet. Hadorf Henri, Le Mont s/ Lausanne. Genetti, Albert, Vétroz. Kaufmann Franz, La Chaux-de-Fonds. Lagier Gustave, Villeret. Lœtscher Achille, Genève. Leresche René, Ballaigue. Marchand Alfred, Court. Murette Albert, Genève. Matthey-Doret Luc, La Brévine. Mermoud Robert, Eclagnens. Montandon Albert, La Brévine. Piaget Edouard, La Côte-aux-Fées. Pfenniger O., Genève. Rey Auguste, Massonnens. Rey Xavier, Murraz s/ Sierre. Rey Jules, Lens. Ryff Jean, Pontenet. Scherf Alfred, Les Grattes. Suter Charles, Neuchâtel. Théoduloz Maurice, Grône. Valet Arthur, Morges. Voumard Marc, Tramelan. Wermeille Henri, Villeret. Zwahlen Edouard, Apples. Zwahlen René, La Sarraz. Yerly Raymond, Treyvaux.

Et maintenant, chers délégués, permettez-moi d'évoquer le souvenir de ceux de nos membres que la mort a ravis trop tôt à notre affection. Vous avez eu soin de retracer, dans un article nécrologique, paru dans notre journal, la vie et les mérites de ces chers amis. A tous ces braves dont nous garderons le meilleur souvenir, nous voulons rendre aujourd'hui un dernier témoignage de vive et religieuse gratitude. Je vous prie de vous lever, Messieurs, pour saluer encore ces chers disparus.

Messieurs, venons-en à l'année 1946. Disons tout d'abord que la cessation de la guerre n'a pas encore apporté le règne de la paix. Les alliés se débattent encore et se combattent, malgré la détente internationale esquissée par la dernière assemblée des nations et des « Quatre », à New-York. Et les traités de paix sont toujours sur le chantier, malgré certaines décisions prises en commun, alors que six mois après la cessation des hostilités en 1918, Versailles avait entériné la fin de la guerre.

En Suisse, nous subissons forcément le contre-coup des événements internationaux et le rétablissement de l'équilibre helvé-

tique complet dépend pour une bonne part du rétablissement de l'équilibre international, bien instable encore.

Grâce à la prévoyance de nos autorités fédérales, nous n'avons pas eu faim, ni nos abeilles non plus, mais après huit années de restrictions de tous genres, nous aspirons vers un peu plus de liberté. Or, presque toute l'activité nationale est encore contrôlée et dirigée par les pouvoirs publics. Cette emprise grandissante de l'Etat sur l'initiative privée et sur la vie des particuliers crée une atmosphère pénible chez les citoyens suisses, qui, comme l'a dit récemment le maréchal Montgomery dans un discours prononcé à Gstaad, sont en somme des individualistes et des hommes qui ont encore le sens de la liberté.

Nous voulons espérer que ces abus de l'étatisme disparaîtront bientôt pour faire place à la liberté d'initiative dont le citoyen suisse est si avide.

L'annonce qu'une grande quantité de sucre venait d'être attribuée à la Suisse a réjoui les apiculteurs qui n'auraient plus espérés-le, à faire de nouvelles démarches pour assurer le nourrissement des abeilles en automne.

Déjà les coupons pour la vente du miel ne sont plus qu'un souvenir. Malheureusement la récolte de cette précieuse marchandise a été encore nettement déficitaire l'année dernière, bien que l'hivernage se soit effectué dans d'excellentes conditions et que la magnifique et précoce floraison des prairies et des arbres fruitiers ait permis d'envisager une récolte bien au-dessus de la moyenne. Après les beaux jours d'avril et du début de mai, la pluie et la baisse de la température sont malheureusement venues compromettre gravement la première récolte. Puis ce fut la sécheresse et de violents orages en juin et juillet qui arrêtaient net quelques-unes des tentatives de miellées en forêt.

En août, les hausses et même les corps de ruche étaient à sec, si bien qu'il fallut songer à nourrir de bonne heure, ce qui n'est d'ailleurs pas un mal, mais la quantité de sucre de 9 à 10 kg. qui nous était attribuée ne devait pas suffire dans certaines contrées pour sauver les colonies particulièrement dépourvues de nourriture pour l'hivernage.

Cette faible récolte de 6 à 7 kg. était loin de permettre d'approvisionner le pays, d'autant plus que le miel est heureusement beaucoup plus recherché et apprécié qu'autrefois. Il ne faut pas s'étonner dès lors que les grossistes et les coopératives aient fait des démarches auprès des autorités compétentes pour faire entrer le miel étranger. Cette licence d'importation de miel a été d'autant plus facilement accordée que la Suisse ne peut exporter qu'à la condition qu'il y ait des échanges avec les produits étrangers.

(A suivre.)

Simple réflexions sur la ruche gratte-ciel et la fécondations multiple des reines

Les apiculteurs français reçoivent toujours avec plaisir le si instructif Bulletin de la Société romande, qui leur apporte, avec la sympathie de leurs collègues suisses, un peu de l'air frais et embaumé de leurs montagnes.

En janvier, M. Cuénod disait son impression sur la ruche gratte-ciel qu'il avait vue de près, lors de la 2^{me} journée apicole de l'Ain. En février, M. Pasquier, dans cette même revue, a émis ses craintes, légitimes en un certain sens, de voir cette méthode mal appliquée par certains apiculteurs, à cause des difficultés de la technique et de l'incertitude du temps et de la miellée. Tout en le remerciant de sa franchise, nous voudrions simplement relever quelques passages de son article, pour le plus grand bien de l'apiculture intensive.

Tout d'abord, notre Abbaye n'est pas située dans la douce Bourgogne mais sur le prosaïque plateau des Dombes, entre Lyon et Bourg-en-Bresse ; plateau balayé par les vents violents du Nord et du Midi, sujet à de fréquents retours de froid au printemps et qui est la contrée la moins mellifère, non seulement de l'Ain, mais de toute la région nord du Rhône. Cependant, certains départements français sont encore plus pauvres ; la Suisse, avec ses prairies, ses forêts, ses fleurs de montagne, devrait, semble-t-il, être considérée comme privilégiée, malgré le froid plus intense et plus prolongé.

M. Pasquier se demande, ensuite, ce que serait devenu, en Romande, un gratte-ciel orphelin au 10 mai, avec le temps qu'il a fait en 1946. Et que sont donc devenues les ruches simples à cette même époque ? Elles ont étendu leur ponte, consommé leurs provisions très rapidement et essaimé sans arrêt. Un gratte-ciel orphelin aurait consommé très peu, pas du tout essaimé et récolté quelques 30 à 40 kg. au minimum, en profitant de quelques jours d'éclaircies. Car des populations comme celles d'un gratte-ciel à trois ou quatre reines, ramassent le nectar avec une rapidité que ne connaissent pas les ruches simples. En 1946, un gratte-ciel de quatre reines a rempli onze cadres Dadant-Blatt de nectar en deux jours, en profitant de *quelques heures* de beau temps.

Quant à la deuxième récolte, il n'y aurait pas eu à craindre de la voir disparaître, faute de populations, car l'orphelinage rationnel au moment de la miellée n'a aucune répercussion sur l'avenir d'une colonie, car, par le remérage, la ponte reprend vers la fin de la miellée, avec d'autant plus de facilité que les butineuses sont encore très nombreuses et que les provisions abondantes, n'ayant pas été consommées en pure perte, par un couvain trop développé pendant la miellée, permettent une augmenta-

tion rapide de la population avant la seconde miellée. Par contre, en ruche simple, on a pu constater, dans l'été 1946, des populations affaiblies par l'essaimage et le manque de provisions, celles-ci ayant été consommées en pure perte par un couvain trop abondant. L'avantage aurait donc été en faveur du gratte-ciel.

Evidemment, il faut bien choisir le moment de l'orphelinage et du remérage, en se guidant sur une certaine prévision du temps, mais sans exagérer l'importance de ce point, car les répercussions atmosphériques ont toujours moins d'effets sur un gratte-ciel bien conduit que sur des ruches simples. La seule difficulté sérieuse pour des amateurs qui ne disposent que de peu de temps, me semble résider dans les manipulations qui, si elles ne sont pas plus nombreuses que celles de douze ruches ordinaires qu'il faut surveiller, empêcher d'essaimer, munir de hausses, etc.,... n'en demeurent pas moins longues, prises séparément, et assez difficiles avec un matériel lourd. La difficulté a été résolue dans la nouvelle ruche D. S., dont les cadres se retirent par l'arrière, et qui possède une chambre de réclusion où la reine est amenée sans recherche, et enfermée, sur deux cadres; par une grille à reine verticale pendant que les abeilles récoltent dans les grands cadres du nid. Pour remérer, il suffit d'enlever la grille : la reine reprend possession du nid à couvain.

M. Pasquier conseille à ses collègues, avec beaucoup de justesse, de tenir leurs ruches « au chaud ». Or la superposition en gratte-ciel économise à chaque colonie 25 % de calories.

La méthode du gratte-ciel à plusieurs reines va être expérimentée, cette année, non seulement par des centaines d'apiculteurs français de toutes régions, mais par des apiculteurs étrangers de huit pays différents, sous tous les climats. Il serait souhaitable que la Suisse romande puisse apporter, elle aussi, le témoignage d'expériences diverses.

*
* *

Puisque le *Bulletin* veut bien m'offrir l'hospitalité, j'en profite pour faire une simple réflexion au sujet de la fécondation multiple des reines. L'article de février, toujours signé de M. Pasquier, m'en donne l'occasion. On a, en effet, quelquefois remarqué qu'une même reine fécondée par un bourdon de même race, produisait successivement des abeilles de deux types différents. Sans recourir à la double fécondation, il suffirait d'attribuer ce fait à la loi génétique qui veut que, tels caractères héréditaires réapparaissent brusquement dans certains individus de la descendance. Ainsi une reine jaune, fécondée par un bourdon jaune, peut très bien avoir eu dans son ascendance, un mâle noir ou croisé. Suivant la loi de Mendel, de ce premier métissage serait sortie une descendance en

grande partie métisse et en partie race pure jaune ou noire. De la branche jaune a pu sortir une descendance jaune dont serait issue la reine en question. Mais, dans la progéniture de cette reine réapparaît brusquement le caractère noir ou métis de l'un des ancêtres. Le même raisonnement peut se faire du côté du bourdon.

C'est ainsi qu'en 1941, dans mon élevage italo-carniolien est apparue une reine jaune ayant tous les caractères de cette race. Or, nous n'avons jamais eu d'abeilles italiennes pures, ni ici, ni dans les environs. La mère de cette reine avait une descendance en majorité métissée i.-c. et en minorité jaune pur de laquelle faisait partie l'œuf qui avait produit cette reine. Le caractère jaune ancestral réapparut donc brusquement après dix ans de métissage.

En toute hypothèse, on peut encore douter de l'efficacité de la fécondation artificielle sous microscope, telle que les Américains la pratiquent (avec 80 % de réussite), au point de vue qui nous occupe. Car, dans la progéniture de ces reines, il y aura toujours possibilité de la reviviscence de caractères ancestraux plus ou moins lointains. Que si l'on admet pas cette hypothèse, il sera toujours loisible à la reine artificiellement fécondée de sortie à la rencontre d'un bourdon, ce qui équivaudra à une fécondation multiple.

Père M. Dugat.

Table des matières

Un certain nombre de sections n'ont pas encore payé les exemplaires de cette table envoyés à MM. les présidents, à raison de un exemplaire par cent membres, au prix de fr. 5.— par exemplaire. — On voudra bien se mettre en ordre, au plus tard jusqu'au 1er juin.

Nous recommandons à nouveau ce très utile ouvrier destiné à des recherches fructueuses et fort intéressantes.

Prix fr. 5.— à verser à notre compte de chèques II 1480.

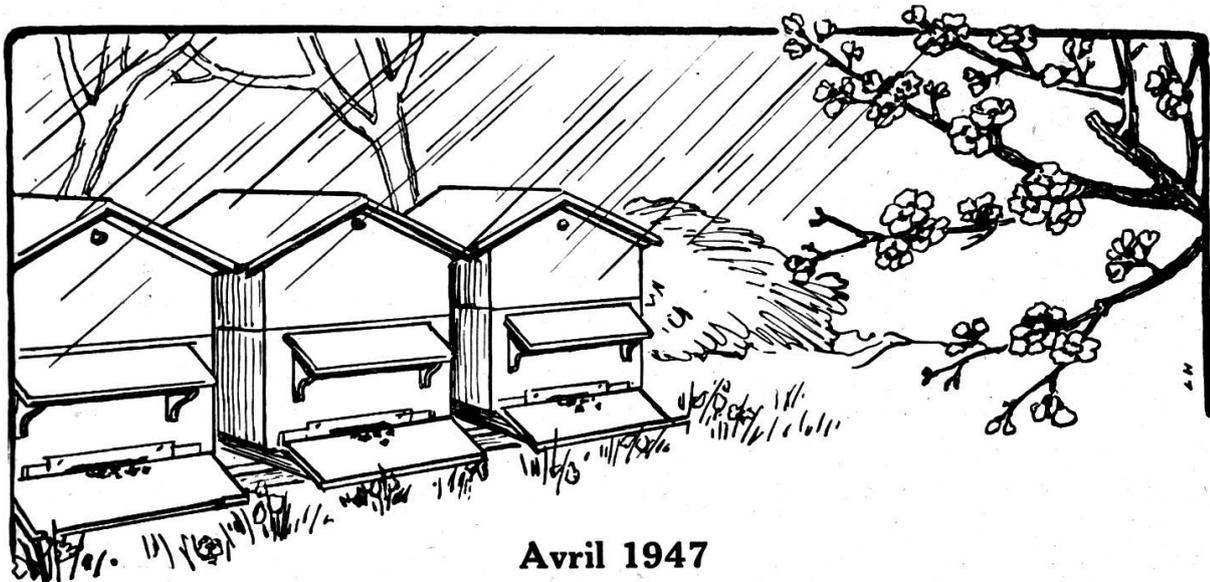
Schumacher.

Tirage des primes de l'agenda apicole romand 1947

Les trois numéros suivants sont sortis au tirage au sort :

1^{re} prime 0926 2^{me} prime 0994 3^{me} prime 1069

Les apiculteurs possédant les agendas avec les numéros ci-dessus sont priés de détacher le bon-prime de la feuille verte (sous la table des matières) et de l'envoyer, muni de l'adresse du gagnant, à l'Agenda apicole romand, St-Aubin (Ntel). Dernier délai : 31 août 1947.



Avril 1947

Aujourd'hui, 20 mars, le temps est gris, maussade ; une pluie encore froide, chassée par un fort vent d'ouest, tombe oblique et serrée ; pendants de rares et très courts instants, un timide soleil perce les nues sombres et semble nous dire qu'il est encore là, que le plus tôt possible, il désire être des nôtres. Ces jours derniers seulement, la neige a quitté la campagne qui, de ma fenêtre descend jusqu'au lac, déroulant son tapis encore jaune-gris, à peine moucheté, ici et là, par le vert tendre des champs de blé.

C'est que, depuis la mi-février, l'hiver a déclenché une offensive dont les succès n'ont été que trop longs. Des chutes de neige, continues et abondantes, ont fait le bonheur des hôteliers, des compagnies de transport et de tous les amateurs de lattes. Même au Jura, chacun a pu, et pendant longtemps, s'en donner à cœur joie. Fort heureusement, nos chemins de fer n'ont pas été, comme en Angleterre, bloqués par les tempêtes, et nous nous consolons, nous qui n'aimons la neige que de loin, en pensant que ces énormes quantités recouvrant nos Alpes sont les bienvenues en haute montagne, puisqu'elles contribueront à remplir nos lacs artificiels et que l'hiver prochain, nos ménagères pourront sans restrictions... cuisiner à l'électricité.

Aussi, bien que demain commence officiellement le printemps, nos abeilles n'ont pas encore pu jouir de ce qu'on appelle une belle journée de renouveau. Impossible pour elles, pendant ces semaines de froidure, de folâtrer dans les parages du rucher, de se mettre en quête de l'osée primevère, de la coquette perce-neige ou de l'attirant crocus pour leur ravir un succulent pollen. Elles ont dû, bien malgré elles, se regrouper, se tasser, se serrer autour du couvain si précieux à cette époque. Et il est fort probable que, malgré la hausse de température de ces dernières journées, les groupes ne se sont pas complètement désagrégés.

La nature est en retard. Noisetiers et saules, déjà défloris en février l'an passé, commencent à peine à déchirer leurs chatons ;

quelques rares et pressées fleurettes hasardent leurs fragiles et délicates corolles ; les arbres ont à peine « bougé », alors qu'en 1946, quelques pruniers portaient déjà orgueilleusement leur pimpante parure printanière. Devons-nous nous alarmer de ce grand retard de l'année ? Nous ne le pensons pas. Les années tardives, celles où l'hiver se fait bien, ne sont-elles pas souvent les meilleures ? Si l'équinoxe nous ramène les beaux jours, si le printemps s'installe sérieusement et définitivement, que le chaud secoue la sève et fasse gonfler les bourgeons, nos abeilles sauront, elles aussi, en profiter. Les plaques de couvain s'agrandiront rapidement, déborderont d'un cadre à l'autre ; aux trous de vol si longtemps déserts, la vie intense, fiévreuse, reprendra, et, par milliers nos butineuses s'envoleront joyeuses à la recherche de ces si précieux pollen et nectar qu'elles savent indispensables au rapide et sain développement de leur ruche.

Et vous, mon cher débutant, qu'allez-vous faire pour aider vos impatients insectes ?

Tout d'abord, si vous ne l'avez encore fait, contrôlez au plus tôt les provisions de vos colonies. Il serait impardonnable, faute de quelques litres de sirop, de laisser périr des ruches au début de la saison. Prenez garde surtout à vos fortes ruchées, ce sont elles qui consomment le plus, mais qui vous donneront aussi le plus de satisfaction. Ces dernières semaines, la bascule a enregistré une baisse sérieuse, ce qui nous indique que, malgré le froid et l'inaction extérieure, l'activité a repris à l'intérieur, que de nouvelles générations se préparent. Faites tout pour conserver la chaleur, plus nécessaire que jamais.

Avril est le mois de la grande visite. L'apiculteur doit vouer à ce premier contact direct de l'année avec l'intérieur de ses colonies, tout le soin, toute l'attention dont il est capable et noter ce qu'il remarque.

Cependant, avant cette visite, bon nombre désire prendre, si l'on peut dire, la température de leurs ruches. Pour cela, pas besoin de thermomètre ; une simple ration (un litre) de bon sirop, donnée au soir d'une belle journée suffira.

10. — Le sirop a été emmagasiner rapidement (tout doit être en ordre dans la ruche, abeilles actives, bonne reine préparant une vigoureuse population). 20. — Le sirop a diminué, quelques rares abeilles sont dans le nourrisseur, pompant avec lenteur, sans empressement (il y a de l'anormal : reine bourdonneuse ou vieillotte en laquelle la ruche a perdu confiance). 30. — Le sirop est intact, aucune abeille dans le nourrisseur ou quelques-unes seulement, indolentes et faisant fi de la nourriture (ruche orpheline probablement, dans tous les cas anormale).

Mon cher débutant, comme vous le constatez, ce procédé bien

simple peut vous guider dans votre visite et vous engager à regarder, au début, celles dont la température n'était pas normale, je ne dirai cependant pas : les malades.

Que contrôler lors de la grande visite ?

10. — *Les cadres.* Au printemps, le couvain est restreint, trois, quatre cadres, et les populations peu nombreuses ; il est donc facile à ce moment de déplacer les rayons défectueux et même, s'ils sont trop mal en point et secs de nourriture, de les retirer du corps de ruche, afin de ne laisser pour nid à couvain que des bâtisses de toute première qualité. Prenez garde cependant de ne pas éliminer toutes les cellules mâles, car vos abeilles auraient tôt fait d'en reconstruire.

20. — *Le couvain.* Une observation minutieuse du couvain et si possible de la reine est de rigueur au printemps. Un beau couvain, compact, régulier, avec tout autour des cercles de larves et d'œufs, annonce une reine d'excellente qualité et une ruche d'avenir. Au contraire, si le couvain est disséminé, peu abondant, et que vous aperceviez une mère au thorax luisant, dépourvu de poils, aux ailes effrangées ou déchiquetées, n'attendez rien de bon d'une telle colonie et changez-lui sa reine au plus tôt. Surveillez aussi très attentivement les larves qui doivent toutes être d'une belle couleur nacrée.

30. — *Les provisions.* Celles emmagasinées en automne n'ont que peu été mises à contribution. Pendant l'hiver, la colonie a vécu au ralenti, mais avec le retour des beaux jours, les réserves vont littéralement fondre, aussi, cette première visite doit vous donner une idée exacte de ce qui reste à disposition de chaque ruche.

Et maintenant, mon cher débutant, au moment de vous quitter, de mettre un point final à cet article que notre cher rédacteur va trouver beaucoup trop long, permettez-moi de vous dire encore que c'est au cours de ce mois que les abeilles sont les plus douces, qu'il est le plus facile, le plus aisé de s'extasier devant les merveilles qui se trouvent à l'intérieur de nos ruches. Profitez-en largement, sans cependant exagérer et déranger à journée faite celles que le renouveau va appeler avec toujours plus d'insistance au travail.

Gingins, 20 mars 1947.

M. Soavi.

Mystérieuses fécondations de reines

L'article de M. Pasquier, paru dans le *Bulletin* de février, sous ce titre, aura sans doute retenu l'attention de nombreux lecteurs et, il est à présumer que des plumes plus compétentes que la mienne s'appliqueront à éclaircir ce mystère, si toutefois il y en a

un, ce dont je doute fort. Je crois, en effet, que les connaissances actuelles en la matière sont suffisantes pour fournir une explication satisfaisante de ce qui a dû se passer.

Me permettra-t-on, pour tenter d'en administrer la preuve, de faire part de quelques réflexions, que la plupart des apiculteurs qui s'intéressent à ces questions auront d'ailleurs faites aussi.

Il est nécessaire de rappeler, au préalable, qu'il a été suffisamment prouvé que, si la reine peut être fécondée plus d'une fois, ce n'est qu'au début de son existence, dès le troisième jour après sa naissance et, généralement, pas au-delà de la troisième semaine. Une nouvelle fécondation survenant après une période de ponte normale ne peut donc pas être envisagée sérieusement ; si elle était possible, ça se saurait depuis longtemps. On ne peut raisonnablement concevoir qu'une telle rénovation aurait passé inaperçue jusqu'à maintenant. Il suffira, pour en être persuadé, de songer au nombre et à la qualité des savants et chercheurs de toutes catégories (entomologistes, biologistes, physiologistes, etc.) qui se sont efforcé d'élucider les divers problèmes posés par le comportement des abeilles, sans oublier la cohorte des apiculteurs, professionnels et amateurs, qui, sans s'adonner à la recherche pure, n'en sont pas moins, souvent, d'habiles et sagaces observateurs.

Sauf erreur, il a toujours été constaté qu'une ruche véritablement bourdonneuse, abandonnée strictement à ses seules ressources, devenait rapidement et sans rémission une non valeur. Dans le premier cas cité, il n'est, en fait, pas question d'une reine bourdonneuse mais les renseignements fournis par M. P. sont cependant bien insuffisants pour étayer une théorie. Le nom de l'éleveur ou le numéro de la ruche ne sont en l'occurrence d'aucune utilité et ne peuvent remplacer de nombreuses données essentielles qui font défaut.

La reine introduite le 8 juillet était-elle marquée ? sinon, M. P. peut-il affirmer qu'elle n'a pas été remplacée ? Il se passe tellement de choses, à l'insu de l'apiculteur, dans une ruche rarement visitée que c'est la première explication qui doit logiquement, être envisagée, puisqu'il semble bien, à la lecture de l'exposé des faits, que la ruche n'a pas été visitée depuis le 8 juillet jusqu'après le 20 août ; soit, un laps de temps suffisant pour assurer le remplacement de la reine et permettre l'apparition de jeunes abeilles croisées.

On peut en conséquence admettre simplement que la reine introduite a pu commencer de pondre mais qu'elle a été assez vite supprimée. Pour de multiples raisons, généralement difficiles à déterminer, les abeilles emballent, en effet, beaucoup plus souvent qu'on le croit communément une reine étrangère, même après avoir paru l'accepter normalement. Elle n'en meurt pas infailli-

blement, ce qui explique que l'accident passe fréquemment inaperçu ; elle est cependant presque toujours sensiblement amoindrie et, si la saison est propice, les abeilles la remplacent, parfois, dès qu'elles en ont la possibilité.

C'est vraisemblablement ce qui a pu se passer dans la ruche de M. Pasquier. Le couvain obtenu aura permis l'élevage d'une nouvelle reine qui fut fécondée par un mâle italien. L'apparition d'abeilles croisées serait ainsi aisément expliquée de même que la race noire des bourdons que fournit cette ruche, puisque leur mère — fille de la reine introduite — était, elle aussi, forcément, de pure race noire.

D'autres explications pourraient être envisagées, notamment si l'identité de la reine ne peut être contestée. On pourrait, par exemple, supposer qu'une double fécondation a pu se produire au rucher d'élevage : les abeilles croisées proviendraient alors plutôt d'un premier fécondateur et non du deuxième. Cette solution, difficilement acceptable puisqu'elle mettrait en cause la valeur de la station d'élevage, montre bien la nécessité d'un supplément d'informations qui permettent de serrer la vérité de plus près.

Il en va de même des deux autres cas signalés ; l'exposé en est trop sommaire et, c'est juger bien hâtivement et même un peu naïvement, pourrait-on ajouter, que de supposer qu'une reine déjà âgée a pu être fécondée une nouvelle fois, tout au début du printemps, simplement parce que du couvain de bourdons a été remarqué lors de la première visite. Il s'agissait peut-être simplement de reines ayant eu un peu de peine à se mettre à une ponte normale, soit, par suite de leur âge, d'un hivernage défectueux ou toute autre raison. C'est la seule conclusion à laquelle il soit possible de s'arrêter avec des données aussi peu précises que celle-ci : « Au moment de la première visite », quand exactement ? ; de même : « cette ruche ne contenait que du couvain de bourdons », combien ?, beaucoup ou seulement quelques cellules ?, quelle apparence ?, etc., etc. ; ou encore : « Lorsqu'il visita à nouveau sa colonie, il fut surpris de constater qu'elle contenait de belles plaques de couvain d'ouvrières ». C'est cependant sur une si minime observation que M. Blapp, cité par M. Pasquier, s'appuie pour : « supposer que cette reine fut fécondée une nouvelle fois et profiter de ce cas (sic) pour faire d'intéressantes observations ! »...

Pour terminer, je me permettrai de suggérer que la ponte des œufs non fécondés, au début de la saison, pourrait éventuellement provenir de ce que la reine aurait commencé de pondre avant d'avoir reçu des abeilles les soins spéciaux que celles-ci lui prodiguent normalement, en période de ponte. Il n'est certainement pas absurde de supposer que ces soins peuvent avoir leur utilité pour provoquer les réactions et l'excitation nécessaire au fonction-

nement de la spermathèque.¹ Si, de plus, on émettait l'hypothèse que le fonctionnement de la spermathèque n'est pas indispensable pour chaque œuf pondu mais, qu'une seule opération suffit à assurer la fécondation d'un certain nombre d'œufs, on aurait peut-être, du même coup, la possibilité d'expliquer la raison de certaines curiosités ou anomalies observées par les expérimentateurs, dans le mécanisme de la détermination du sexe. On comprendrait ainsi, mieux, que le diamètre de la cellule — point faible de nombreuses théories — ne soit pas l'élément essentiel de cette détermination.

Neuchâtel, février 1947.

Marcel Girardin.

*Echo de la conférence sur l'acariose tenue au Rosenberg
Zoug, les 6 et 7 avril 1946*

L'agent causal de l'acariose²

Biologie et diagnostic par M. H. Schneider, du Liebefeld

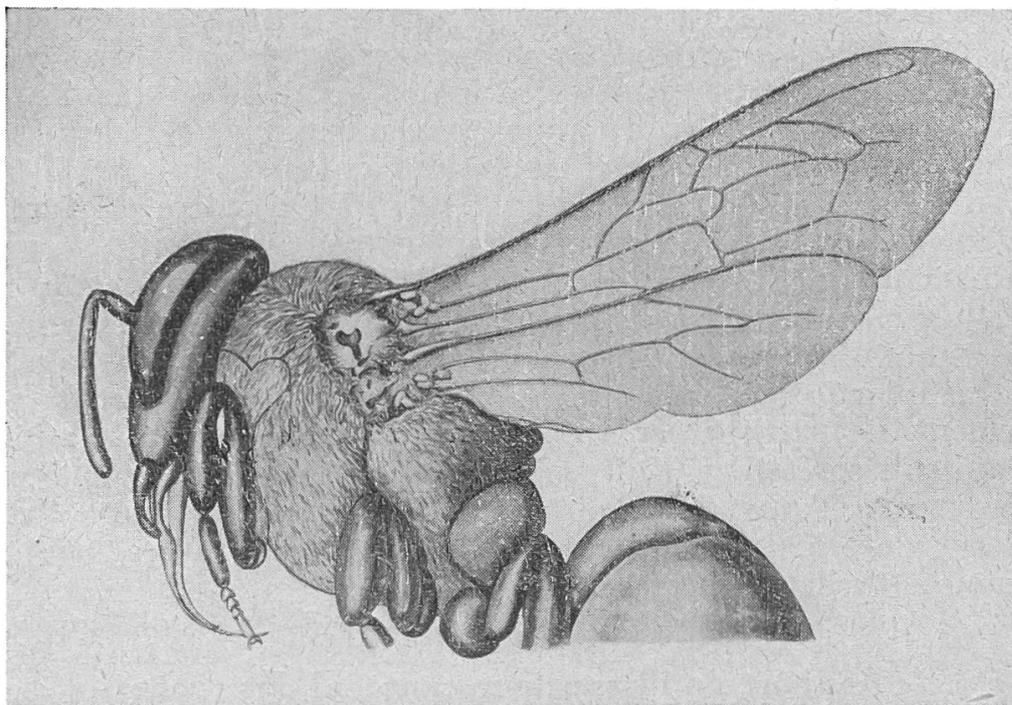
La découverte de l'agent spécifique de l'acariose remonte à l'année 1920, comme on le sait. Nous sommes redevables de cette découverte à l'Écossais J. Rennie et à ses collaborateurs, P. B. White et miss E. J. Harvey. Ils parvinrent à résoudre l'énigme des graves pertes de colonies qui éprouvèrent à cette époque le sud de l'Angleterre. Après de longues et patientes recherches, ils réussirent enfin à trouver cet agent dans la première paire de trachées du thorax de l'abeille, agent aujourd'hui connu sous le nom d'*Acarapis Woodi*. (Sauf erreur, M. Woodi fut le généreux donateur qui subsidia les recherches. — Le trad.)

Deux ans plus tard, soit le 6 mars 1922, la présence de l'acare était constatée pour la première fois en Suisse, à Genève. Par la suite, et en vue d'étudier cette nouvelle maladie, des échantillons d'abeilles prélevés dans toutes les régions de notre pays parvinrent à l'établissement de recherches du Liebefeld. Leur examen démontra que seules quelques contrées isolées étaient atteintes et que la plus grande partie du pays était indemne. Le travail de M. le Dr Morgenthaler : *Dix années d'acariose chez l'abeille*, paru en 1932, renseigne excellemment sur la propagation de l'épizootie. On y lit, entre autres : Il est frappant que la maladie soit actuellement circonscrite à la Suisse occidentale. Aucun cas n'a été constaté plus à l'est, dans les cantons de Bâle, Berne et Valais, bien que de nombreux échantillons provenant de ces régions aient été examinés. La découverte de l'acariose dans le territoire limitrophe du Vorarlberg rend très intéressant le cas du canton de St-Gall.

¹ Au point de vue physiologique, l'explication me paraît même très plausible.

² *Schw. Bienenzeitung* de septembre 1946.

Sur l'initiative du département cantonal de l'Economie publique, une visite générale des ruchers fut ordonnée et pratiquée par des inspecteurs qualifiés. Environ 5000 échantillons d'abeilles furent envoyés au Liebfeld. Nulle part l'acariose ne fut décelée. Malgré la menace venant autant de l'Est que de l'Ouest donc, la Suisse centrale et orientale semble indemne. Aucun cas n'a été révélé au Tessin. On est donc fondé à déclarer, avec les plus grandes probabilités, que les régions dans lesquelles les recherches n'ont décelé jusqu'ici aucun acare, peuvent être considérées comme indemnes.»



Acares des trachées (*Acarapis Woodi*) fixés à la racine de l'aile d'une abeille en hivernage

Telle était la situation il y a quinze ans, soit quatre ans après que l'Anglais Frow nous eut fait connaître son remède. Malheureusement et malgré le remède, le fléau n'est pas enrayé partout. Dans les régions où les apiculteurs ont engagé la lutte contre l'acare, on n'est pas parvenu à l'extirper sans retour. La maladie reparait tantôt ici tantôt là. D'autres régions que l'on pouvait croire et assurer parfaitement indemnes sont soudain contaminées à leur tour.

Notre tâche présente consiste donc à déceler la cause de ces insuccès et à déterminer quelles mesures il convient de prendre afin de se préserver contre de nouvelles surprises. Si nous voulons combattre l'acare avec succès, il importe avant tout et comme première condition de connaître exactement son genre de vie. En un

200 par journée. Ce sont 897 ruchers totalisant 7841 colonies qui reçurent une visite, approximativement le tiers de l'effectif total.

A part les inspections officielles, 1870 colonies furent examinées pour cause de vente, de déménagement définitif ou temporaire. Il a été délivré 210 autorisations de transport.

Nous rappelons aux apiculteurs nomades qu'ils doivent s'annoncer en avril déjà à leur inspecteur. Ils lui faciliteront le travail et éviteront des courses superflues. Les inspections devraient toutes être faites au printemps dès que le temps le permet. L'inspecteur a plus de facilité à travailler à cette saison que pendant et après la récolte. Les visites d'automne doivent être réservées aux ruchers trouvés malades au printemps. Dans les cas de loque américaine, ces visites-contrôles s'imposent.

L'apiculteur qui sait son rucher sain ne tient pas à la visite de l'inspecteur en automne, au moment du nourrissage particulièrement. Les abeilles deviennent facilement agressives et les risques de pillage fréquents. L'inspecteur doit se garder de provoquer le désordre dans les ruchers, mais contribuer à les maintenir en ordre.

Les inspections du printemps ont de sérieux avantages :

1. Elles permettent de déceler les maladies à leur début.
2. L'inspecteur arrive au moment opportun pour donner des conseils.

Il faut que l'inspecteur soit le conseiller de l'apiculteur, particulièrement du débutant, l'état sanitaire y gagnera. Il y a souvent tant de choses qui laissent à désirer dans l'ordonnance du rucher, dans les ruches, cadres, couvain, cire gaufrée, couvertures, nourrisseurs, provisions, etc. L'apiculteur appréciera les observations et cherchera à se corriger.

Inspecteurs régionaux des ruchers

Décès, démissions, nominations

L'an dernier, le district d'Aigle perdait l'inspecteur des ruchers Elie Péclard ; cette année, dans la même région, nous avons eu le chagrin de perdre de nouveau un collaborateur apprécié, M. Chamorel, juge de paix aux Devens/Bex.

Nous avons enregistré les démissions de plusieurs inspecteurs :

- M. R. Zwahlen, inst. à La Sarraz.
- M. L. Amaron, retraité pour raison de santé.
- M. A. Nicod, parti pour l'étranger.
- M. E. Zwahlen, Apples.

Nous tenons à dire notre reconnaissance à ces précieux collaborateurs pour le temps qu'ils ont consacré aux visites de ruchers. Le Conseil d'Etat a désigné pour les remplacer :

- M. A. Cart, à Lussery, pour le Cercle de La Sarraz.
- M. A. Rollinet, à Moudon, Moudon et Lucens.
- M. E. Vuagniaux, insp. cant. suppléant.
- M. Jaquier et Mlle Péclard sont chargés de l'arrondissement attribué à M. Chamorel.

Indemnités pour vacations

Par son arrêté du 1er mars 1946, le Conseil d'Etat a porté les indemnités journalières des inspecteurs régionaux de fr. 12.— à fr. 18.—, plus fr. 0.50 par km. Cette augmentation de frais sera pour cette année de l'ordre de fr. 1152.—.

Cette amélioration des conditions de travail que nous avons sollicitée depuis plusieurs années sera comprise par les apiculteurs vaudois et appréciée par les intéressés. Elle contribuera à faciliter le recrutement de inspecteurs et sera un encouragement dans l'accomplissement de leur tâche souvent ingrate et délicate.

(A suivre.)



Sucre de fruits Hostettler

est liquide et sans odeur

franco gare de destination fr. 1.02 le kg.

Achats en groupe de plus de six bidons Fr. 1.— le kg.

Sucre de fruits et boissons S.A. Altstetten-Zürich

Signature de contrôle pour les apiculteurs

COMMANDE (A détacher et à introduire dans une enveloppe affranchie par Fr. 0.20)

Veillez m'envoyer de suite franco gare C.F.F.
 bidons de 35 kg net de **sucre de fruits liquide «D» pour les abeilles au prix de Fr. 1.02**, payables à réception de la marchandise, contre remboursement. Je m'engage à retourner les bidons vides, dans les deux mois qui suivent la réception, franco-gare **Altstetten-Zürich**.

....., le 1947.

Pour 1 bidon de 35 kg net = 23 kg de coupon de sucre	Signature et adresse exacte:
" 2 " 70 " = 47 " " "
" 3 " 105 " = 70 " " "
" 4 " 140 " = 93 " " "
" 5 " 175 " = 117 " " "
" 6 " 210 " = 140 " " "

Ci-inclus kg coupons

Attention! Timbre de rationnement. Nous vous rendons attentifs au fait que nous ne pouvons livrer qu'après réception des coupons. Nous vous prions donc de joindre ces derniers aux commandes.

Statistique des miels suisses

La place nous manque pour dire, même en peu de mots, ce que contient le volume publié par la station du Liebefeld, sous la direction du Dr Morgenthaler. Les études faites par la doctoresse Maurizio donnent les résultats des analyses microscopiques des miels suisses. — Ils sont indiqués dans les trois langues nationales et mentionnent les lieux d'origine, l'altitude où ils ont été recueillis. — C'est vraiment une œuvre monumentale, faite avec une patience et une exactitude dignes des plus grands éloges.

Pour en faciliter l'achat, nos collègues de Suisse allemande l'offrent au prix de fr. 4.— aux membres de la Romande, alors qu'il coûte fr. 8.—. Merci à nos collègues pour ce geste confraternel.

Ceux donc qui désirent ce précieux volume voudront bien verser fr. 4.— à notre compte de chèques II 1480.

Nous reviendrons sur cette œuvre quand la surabondance actuelle des articles aura un peu diminué. *Schumacher.*

Les cantons romands figurent dans cette statistique pour une bonne part, de sorte qu'il s'agit bien d'une vue d'ensemble des miels suisses, de leurs composants, de leur valeur tant médicale que gastronomique.



L'apiculture dans le monde

Etats-Unis : La production totale de miel s'est élevée en 1946 à 213,814,000 livres et celle de la cire 4,381,000 livres. Cette production est le travail de 5,787,000 colonies.

Angleterre : Pendant la période d'août 1944 à janvier 1945, 83,444 apiculteurs ont fait des demandes de sucre pour un total de 407,279 colonies.

Yougoslavie : En 1945, la Serbie possédait 184,937 colonies d'abeilles représentant le 75 % du chiffre total yougoslave qui s'élève à 247,000 contre 792,807 en 1939.

Les possibilités apicoles de l'Italie

Une colonie sur 6 cadres coûte actuellement en Italie 6000 liras, une reine fécondée 400 liras. Ces prix extrêmement bas, si on les compare à ceux pratiqués dans d'autres pays, et la supériorité de la race italienne, ont comme conséquence une forte demande de reines et de colonies provenant de France et d'Angleterre. Les exportations de reines pourraient atteindre 100,000 et celles des colonies quelques dizaines de mille.

Quelques années avant la guerre, une délégation était venue de Finlande afin d'étudier la possibilité de la fourniture annuelle de 200,000 essaims destinés à remplacer 200,000 colonies qui auraient été détruites en automne, afin d'éviter la consommation du miel pendant le long hiver nordique. Cette idée était utopique, non pas en elle-même, mais relativement à la possibilité de l'Italie à livrer ces essaims. Elle n'en contient pas moins ce fait significatif que c'est à l'Italie que les apiculteurs des Etats européens ont recours pour agrandir ou améliorer leurs ruchers.

Le plus grand apiculteur du monde

Le plus grand apiculteur du monde serait M. W. Miller, qui habite Colton en Californie et qui possède quelque 26,000 colonies. Il pratique la pastorale avec 10,000 ruches qu'il véhicule suivant les miellées sur des camions aménagés pour transporter 400 ruches. En 1941, il récolta ainsi plus de 1,600,000 kg. de miel et 80,000 kg. de cire, obtenant une production moyenne de 110 kg. de miel par ruche, soit 5 fois la production d'une colonie sédentaire. (*Revue française d'Apiculture.*)

Production record

Colonie avec 13 hausses qui, entre le 9 juin et le 26 juillet 1945, a produit 519 livres de miel. Inutile de dire que ce phénomène a vu le jour aux Etats-Unis. Pauvre nous !...

La longueur de la planche de vol

M. Rananoff, de la Station expérimentale de Klakov, a fait l'expérience suivante sur la longueur que doit avoir la planche de vol des ruches.

Il a divisé la planche de vol en bandes de 2 cm. de large et a compté le nombre des abeilles qui, en entrant dans la colonie, se sont posées sur chacune des bandes. L'observation a duré 3 jours ; voici les résultats obtenus :

première bande, près de l'entrée	se posèrent le	29,9 %
deuxième bande	se posèrent le	44,1 %
troisième bande	se posèrent le	16,3 %
quatrième bande	se posèrent le	5,9 %
cinquième bande	se posèrent le	1,1 %

Comme on le voit, il n'est pas nécessaire que la planche de vol soit bien longue; 10 cm. serait un maximum.

Il a également divisé la planche de vol en bandes perpendiculaires à l'entrée et il a noté que le 80,7 % des butineuses préfèrent passer par les côtés de l'entrée. (*Apicoltore Moderno.*)

A quand le miel de fourmis ?

Il existe en Australie Centrale des fourmis à miel. Ces fourmis qui récoltent le nectar des fleurs d'un arbre appelé *mulga*, au lieu de l'accumuler dans les cellules de la fourmilière, l'emmagasinent dans l'abdomen d'ouvrières choisies. Celles-ci, gorgées du suc des fleurs, ne tardent pas à gonfler, au point que le diamètre de l'abdomen dépasse bientôt la longueur initiale du corps. En cet état, elles présentent la forme de petites boules dorées remplies à craquer d'une substance mielleuse. Ces fourmis à miel sont récoltées par les indigènes, qui s'en régalerent. La façon dont on les absorbe est très simple : on saisit l'insecte par la tête et, l'élevant au-dessus de la bouche, on crève l'abdomen d'un coup de dent et l'on suce le savoureux liquide. M. Mountford, savant australien, qui a étudié ces insectes, assure que le miel de fourmis se compare favorablement avec celui de l'abeille. (*La Nature.*) Z.

Le carbolinéum pour les ruches

En lisant la question posée dans le numéro de mars de notre *Bulletin*, page 87, le sentiment du devoir me dicte d'y donner immédiatement réponse.

A plusieurs reprises depuis 1926, j'ai utilisé le carbolinéum pour badigeonner extérieurement et intérieurement mes ruches.

Dans le numéro de décembre 1934 et janvier 1935, notre rédacteur a fait paraître l'étude que je lui avais envoyée sous le titre « Forte récolte en temps de disette », dans laquelle j'ai expliqué en détail, comment j'avais utilisé le carbolinéum pour désinfecter une vieille ruche datant de 1890.

Le carbolinéum est un excellent désinfectant. Employé intelligemment, c'est-à-dire avec la prudence nécessaire, il permet de lutter efficacement contre les parasites des abeilles sans nuire à celles-ci.

Voici un des moyens de procéder :

- 1) carbolinéumer la ruche intérieurement, laisser sécher 8 à 15 jours ; le temps nécessaire au séchage variera suivant la température ambiante et la quantité de carbolinéum employée ;
- 2) vernissage de l'intérieur de la ruche, quand la couche de carbolinéum est sèche, avec de la propolis dissoute dans de l'alcool ;

3) badigeonnage de l'intérieur de la ruche avec de la cire d'abeilles dissoute dans de l'essence de térébenthine.

Les vernissages à la propolis et cire d'abeilles atténuent les émanations du carbolinéum, mais les laissent encore assez fortes pour détruire la vermine pendant tout l'été.

Si on laisse sécher la ruche carbolinéumée pendant quelques semaines ou deux ou trois mois, il n'est plus nécessaire d'utiliser les vernis de propolis et de cire.

Personnellement, j'ai l'impression que les abeilles se plaisent davantage dans les ruches où le badigeonnage de carbolinéum est complété par ceux de propolis et de cire.

Le carbolinéum pour les ruches, vaut beaucoup mieux que la peinture avec des vernis à l'huile ; ceux-ci ne protègent qu'extérieurement le bois contre la pluie, mais ne chassent pas les parasites de l'intérieur de la ruche. Les vernis à l'huile ont d'autre part le gros désavantage d'être un obstacle à l'évaporation normale qui s'effectue au travers du bois, ce qui maintient à l'intérieur de la ruche une humidité préjudiciable aux abeilles, notamment en automne et au printemps : cette humidité due à un manque d'évaporation, provoquera l'apparition de moisissures et par refroidissement, favorisera l'éclosion du noséma.

Si l'on veut utiliser les couleurs pour différencier les ruches dans le but d'empêcher les abeilles de se tromper de demeure, il faut limiter le vernissage à l'huile à la façade de la ruche et sur des parties n'empêchant pas l'évaporation de l'intérieur vers l'extérieur au travers des parois. On venira en couleurs, par exemple la planchette de vol et l'auvent protégeant le trou du vol.

Le carbolinéum, à l'encontre du vernis, n'empêche pas l'évaporation à travers le bois, au contraire il la favorise.

Le miel que j'ai récolté dans les ruches, extérieurement et intérieurement carbolinéumées, n'a jamais eu ni le goût, ni même l'odeur du carbolinéum.

De nombreux apiculteurs ont déjà, avec succès, utilisé le carbolinéum.

Dans une assemblée de la section des Montagnes neuchâteloises, tenue il y a quelques années au Locle, notre regretté collègue Robert Linder, dont le numéro de mars 1947 nous a annoncé le décès, nous a confirmé lors d'une discussion, les bons effets du carbolinéum pour la désinfection et la conservation des ruches.

La Chaux-de-Fonds, le 3 mars 1947. *Hermann Pfenniger.*

*
* *

Après plusieurs expériences, n'utilisez pas de carbolinéum pour désinfecter une ruche atteinte de fausse-teigne; son odeur est trop persistante et pourrait donner un très mauvais goût au

miel contenu dans la hausse; plutôt un bon lavage avec une solution de 150 grammes d'hypochlorite de soude par litre d'eau « Eau de Javel »; ensuite brûler légèrement avec une lampe à souder tous les coins et recoins de votre ruche et !! deux couches de bonne peinture à l'huile...

Ensuite vous pourrez dormir tranquille en attendant les beaux jours.

Dailens, 16 mars.

Comtesse.

* * *

A « Jean des ruches »

Enduire l'intérieur d'un corps de ruche d'un isolant, quel qu'il soit, est un contresens puisque le bois doit rester poreux pour laisser passage aux vapeurs qui, en hiver surtout, se condensent contre les parois intérieures de la ruche. Par surcroît, gardons-nous d'utiliser dans ce but du carbonil, omécol, ou autre produit contenant des essences volatiles qui ne sont libérées qu'à la longue et sont de ce fait toxiques pour les habitantes de la ruche.

La fausse-teigne est une calamité dans les pays chauds où, du printemps à l'automne, le nombre de pontes ou de générations qui se succèdent et se développent en une seule saison est de quatre à cinq. A une altitude de 1800 m. et au-dessus, la teigne commune est inconnue. Dans nos régions tempérées, ce parasite ne peut causer de dégâts que dans les colonies négligées, orphelines ou affaiblies tellement que les abeilles ne peuvent plus recouvrir le couvain, ni protéger les rayons. Si la ruche est construite de telle façon qu'il s'y trouve des fentes qui permettent au ver de s'y loger, mais non à l'abeille de l'y chasser, ce ver, en nombre, pourra mettre du trouble dans la colonie quelle qu'elle soit. Cependant, nos ruches à cadres mobiles, si simples qu'elles soient, permettent aux abeilles de tourner tout au tour et d'explorer les moindres recoins.

Si donc « Jean des ruches » voit, lors de la prochaine grande visite du printemps, des œufs et des larves de fausse-teigne logés dans des fissures du bois, il pourra sans grande peine sortir les rayons, puis, de la pointe de son couteau, enlever les larves, gratter les débris qu'elles ont laissés. Il aidera beaucoup les abeilles de cette façon.

Concluons en rappelant un moyen permettant de désinfecter un corps de ruche ayant abrité une colonie loqueuse ou qui recèle des parasites de quelque nature qu'ils soient : œufs, larves ou insectes : c'est d'en flamber soigneusement, avec la lampe à souder, les parois et le plateau intérieurement et extérieurement.

Les apiculteurs savent certainement gré à l'Office cantonal de l'économie de guerre d'avoir simplifié au possible les formalités

touchant l'attribution de sucre pour abeilles au printemps 1947. Les prescriptions limitant le nombre de colonies à celui fixé au 15 juillet 1945 étant abrogées — malgré le ravitaillement déficitaire du pays en cette précieuse denrée, les colonies existant réellement au 15 février dernier seront au bénéfice de l'attribution annoncée. Mais il faut cependant réfréner les tentatives d'abus. L'office précité jugera des cas dont l'effectif annoncé dépasserait de façon anormale celui des colonies admises en 1945. *J. Renaud.*

* * *

Première expérience. En mars 1927, j'ai peint six ruches neuves D.-B. au carbolinéum. En mai la même année, je les ai peuplées d'essaims. C'est à ce moment que j'ai pu me rendre compte de ma peinture ; tous les jours les essaims ressortaient de ces ruches. J'ai ramassé huit fois le même en une seule journée. Que de patience il m'a fallu pour supporter toutes ces piqûres. Le soir, je devais faire rentrer l'essaim avec l'enfumoir. Toutes les feuilles gaufrées perdues par l'odeur du carbo ont dû être changées.

Deuxième expérience. En 1935, j'ai peint des ruches infectées de fausse-teigne en septembre ; j'ai laissé la ruche sans fond ni coussin et planchettes, sur ses poutres avec son chapiteau seulement, jusqu'en mai de l'année suivante. Je les ai peuplées d'essaims. Aucun incident à signaler, le froid, le gel avaient fait leur œuvre. Conclusion : il est trop tard en mars pour cette peinture-là. Mon cher débutant, vous me ferez plaisir si vous me rendez visite ; je pourrai vous faire voir mes trente ruches D.-B., dont dix-huit sont peintes au carbo. Vous en serez très satisfait, j'en suis sûr.

Mœndly Fernand, apiculteur, méd. d'or, Châbles (Fbg).

* * *

Sous la rubrique « Questions », j'ai lu dans le *Bulletin* de mars, page 87, un petit paragraphe signé « Jean des ruches », demandant si quelque apiculteur avait fait l'essai de passer les ruches à l'intérieur au carbolinéum. Or, j'ai moi-même tenté l'expérience depuis trois ans, c'est-à-dire que chaque année, je me procure une ou deux ruches neuves pour remplacer les plus anciennes ; et je suis maintenant à mon quatrième essai. — Ces habitations ont été imbibées copieusement à l'intérieur au carbol pour bois, deux mois et même plus avant de recevoir les abeilles. Une fois transvasées, ces colonies ont fait l'objet de toute mon attention ; résultat : je n'ai constaté aucune perturbation dans la santé des abeilles, pas plus que dans la qualité et la quantité du miel produit. L'hivernage fut chaque fois normal. Il est bien entendu que je n'ai pratiqué que

sur des ruches neuves dont le bois a complètement absorbé la peinture ; reste à savoir si dans une ancienne bâtisse le carbol pénétrerait aussi bien. En tout état de cause, il faut que l'odeur ait complètement disparu avant de recevoir les abeilles. Pour ma part je suis bien disposé à pratiquer ainsi à l'avenir. *J. Dutoit.*

La page de la femme

Echos de la statistique des miels

La Société suisse des amis des abeilles édite, sous la direction de M. le Dr Morgenthaler, chez Sauerländer, Aarau, une série de brochures traitant de sujets apicoles, qui est une véritable mine de renseignements pour les apiculteurs. Nous ne pouvons que recommander chaudement à tous ceux qui lisent l'allemand de se procurer ces brochures ou de les demander à notre bibliothèque.

C'est ainsi que la dernière publication de cette série est la « Statistique des miels suisses III », grand travail de Mlle Dr Maurizio.¹ Un des chapitres commence ainsi :

« La vallée du Rhône diffère aussi bien du point de vue du climat que de la flore des régions qui l'entourent. C'est aussi pourquoi les miels récoltés dans la vallée du Rhône ont un caractère spécial. » — Comme c'est presque toujours la région où butinent nos abeilles qui nous intéresse le plus, voyons un peu, à l'aide des analyses microscopiques du Liebefeld, quelles fleurs donnent à nos miels de la région de Bex un type spécial.

Il y a tout d'abord le châtaigner, dont le pollen se retrouve dans presque tous les miels de la plaine, à cause de la forte attraction que les fleurs de cet arbre exercent sur les abeilles, et aussi probablement à cause du grand nombre de grains de pollen que ces fleurs préparent. L'esparcette fait partie de presque tous nos miels, en plus grande quantité à St-Triphon. Elle est toujours accompagnée du lotier et souvent de l'hippocrépide. L'astrance est presque toujours présente, quoique en petite quantité, ce qui est probablement dû à son pollen rare.

Les miels de myosotis font leur apparition les années maigres. A quoi cela est-il dû ? — Comme pollens caractéristiques nous trouvons encore la vipérine, l'ornithogale, le géranium, quelques liliacées, le panais, l'acacia, l'érable, le cornouiller sanguin. — Près du Rhône, on trouve souvent la reine des prés (filipendules) en proportion plus ou moins forte.

Les plantes productrices de nectar sont sensiblement les mêmes chaque année, mais la proportion de ce nectar dans un miel peut grandement varier d'une année à l'autre.

¹ *Statistique des miels suisse III*, Beiheft 12 zur *Schweizerischen Bienenzeitung*. En vente chez Sauerländer, Aarau, prix fr. 8.— (fr. 4.— pour abonnés à la S. B. Z.). Cette brochure est rédigée en allemand, français et italien.

Et maintenant, le miel dans les hausses sera sûrement toujours le bienvenu, de quelle fleur qu'il provienne !

O. Rochat-Péclard.

Pesées des ruches sur bascules du 11 janvier au 10 février

Genève I, altitude 390 m., diminution 600 gr. — Genève II, alt. 391 m., dim. 950 gr. — Porrentruy, alt. 425 m., dim. 960 gr. — Bex I, alt. 430 m., dim. 2500 gr. — Bex II, alt. 430 m., dim. 1750 gr. — Delémont, alt. 440 m., dim. 1800, 2000 et 2100 gr. — Territet, alt. 474 m., dim. 1250 gr. — Wavre (N.), alt. 475 m., dim. 1100 gr. (Du 11 décembre au 10 janvier, dim. 1000 gr.) Marnand, alt. 481 m., dim. 1600 gr. (Du 11 décembre au 10 janvier, dim. 900 gr.) Berlincourt, alt. 505 m., dim. 1400 gr. — Senarclens, alt. 586 m., dim. 1250 gr. — Cressier (N.), alt. 600 m., dim. 1725 gr. (Du 11 décembre au 10 janvier, dim. 1475 gr.) — Rue, alt. 650 m., dim. 1100 gr. — Valangin, alt. 653 m., dim. du 11 décembre au 10 février, 2950 gr. — Dombresson, alt. 743 m., dim. 1800 gr. — La Valsainte, alt. 1017 m., dim. 1350 gr. — La Ferrière, alt. 1080 m., dim. 1250 gr. — Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 1900 gr.

Pesées des ruches sur bascules du 11 février au 10 mars

Genève I, alt. 390 m., diminution 1200 gr. — Bex I, alt. 430 m., dim. 1000 gr. — Bex II, alt. 430 m., dim. 400 gr. — Delémont, alt. 440 m., dim. 1700, 1800 et 2100 gr. — Territet, alt. 474 m., dim. 1000 gr. — Wavre (N.), alt. 475 m., dim. 1000 gr. — Marnand, alt. 481 m., dim. 1300 gr. — Autavaux, alt. 483 m., dim. 1300 gr. — Berlincourt, alt. 505 m., dim. 2900 gr. — Corcelles (N), alt. 530 m., dim. du 1er novembre au 10 mars, 3250 et 3600 gr. ? — Senarclens, alt. 586 m., dim. 1400 gr. — Cressier (N), alt. 600 m., dim. 1125 gr. — Rue (Fbg), alt. 650 m., dim. 800 gr. — Dombresson, alt. 743 m., dim. 1050 gr. — Tavannes, alt. 760 m., dim. 1150 gr. (du 11 janvier au 10 février, 1050 gr.) — La Valsainte, alt. 1017 m., dim. 1250 gr. — La Ferrière, alt. 1080 m., dim. 800 gr. — Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 1600 gr. — L'Etivaz, alt. 1144 m., dim. 2000 gr. (du 11 janvier au 10 février, 2500 gr.).

Stations d'observations

Marcelin/Morges, alt. 398 m., dim. 1250 gr. — Delémont, alt. 440 m., dim. 1200 gr., température minima 15 degrés, maxima 9 degrés ; baromètre minima 718, maxima 735 mm. (Du 11 décembre au 10 janvier, dim. 800 gr., température minima 10,5, maxima 12,7 degrés ; baromètre minima 709, maxima 731 mm.) — Grangeneuve, alt. 510 m., dim. 1250 gr. — Cernier, alt. 825 m., dim. 1100 gr., température minima 12, maxima 3,5 degrés. Pluie 3 jours avec 26,3 mm., neige 4 jours avec 1,9 mm.

Ecole normale, Delémont, alt. 440 m., dim. 1200 gr., température maxima 13, minima 10 degrés ; pression barométrique, max. 724, minima 706 mm. — Châteauneuf, alt. 510 m., dim. 1100 gr., température minima 10,3, maxima 17,5 degrés ; précipitations, 11 jours avec 378 mm. — Cernier, alt. 825 m., dim. 1100 gr. ; température minima 8,5, maxima 4,7 degrés ; 12 jours avec pluie et neige, 750 mm.

Communications des stations

Berlincourt, légères sorties les 12, 15 et 16 janvier, fortes sorties les 4 et 9 février. — La Ferrière, température minima 18, maxima 13 degrés ; belles sorties les 16 et 17 janvier. — Ste-Croix, belles sorties les 15 et 16 janvier. Hivernage normal.

Delémont, mars 1947.

J. Walther.

Bibliographie

Nous avons reçu quelques exemplaires de la dernière édition du célèbre traité de Perret-Maisonneuve : *Apiculture intensive et élevage des reines* (754 pages). Malheureusement, le prix en a encore été majoré : fr. 20.50. Nous l'enverrons franco, contre versement du montant ci-dessus.

Prière de se hâter car la provision est petite.

Nous avons reçu un exemplaire de la nouvelle édition de *L'abeille et la ruche*, de Langstrodt et Dadant, mais en anglais. — Nous saluons avec joie cette nouvelle édition, en espérant qu'elle sera traduite en français.

L'exemplaire reçu n'est pas mis à disposition ; il est destiné aux archives.

Schumacher.

Journaux apicoles

Nous venons de recevoir à nouveau : *L'apiculteur alsacien*, organe des apiculteurs du Haut-Rhin. — Expédition par : Alsatia Colmar, 16, rue Barthodi, Colmar.

Conduite du rucher

Les établissements d'apiculture (ou les particuliers) qui voudraient mettre des annonces dans la nouvelle édition de la *Conduite du rucher* sont priés de s'inscrire auprès de Schumacher, St-Sulpice, qui leur enverra les conditions et prix.

Fournitures diverses

Table des matières de la *Revue Internationale* et du *Bulletin*, fr. 5.—. Cahiers de comptabilité apicole : cahier A (modèle et explications), fr. 2.50 ; cahier B, fr. 2.50. Diverses collections du *Bulletin*, fr. 5.— par année. Insignes *Romande*, fr. 1.70. Diplômes d'honneur pour membres de sections, fr. 1.50. Cartes de corres-

pondance en couleurs : ruches avec armailli dans une prairie en fleurs, 15 ct. pièce, fr. 1.20 par 10 pièces. Catalogue de la bibliothèque, 55 ct. *Arboriculture et apiculture*, 50 ct. Emboîtages pour *Bulletin*, fr. 1.35. Franco contre versement à notre compte de chèques II 1480. *Schumacher.*

Dons reçus

Entraide : L. Hæsler-Wyss, St-Aubin, fr. 5.—.

Bibliothèque : E. Nicolas-Cossy, Chexbres, fr. 2.50.

Merci.

Schumacher.

Les clôtures électriques

Il s'agit de faire attention avec l'électricité !

Je le sais depuis que le courant m'a proprement secoué lorsque je me suis avisé de chipoter moi-même au moteur électrique ! C'est pourquoi j'hésitai quand on me parla d'une clôture électrique pour la garde du bétail.

Je voulais bien admettre ses qualités réelles, mais je me suis demandé s'il n'y avait pas de danger pour le bétail, s'il venait en contact avec la clôture chargée de courant.

Aujourd'hui, je suis l'heureux possesseur de la clôture électrique la plus connue et la plus répandue.

On m'avait d'abord soumis des attestations de l'Association suisse des électriciens et de sa commission médicale.

Les deux autorités me confirmèrent que mon appareil ne présentait pas le moindre danger, ni pour l'homme, ni pour les bêtes. Alors je me fis électriser moi-même et l'on me démontra que l'intensité des secousses était parfaitement réglable. Un essai pratique me convainquit ensuite complètement.

Il ne faut que quelques jours pour que le bétail s'habitue à l'idée du nouveau genre de clôture.

Les bêtes douces évitent le fil ; les autres reculent d'un seul bond au moindre contact.

Depuis que j'ai les clôtures électriques, plus aucune pièce de bétail n'a pris la clef des champs !

Mais, mon cher collègue, il faut choisir la bonne clôture, celle sur laquelle on peut compter et dont tout le monde parle. Il existe beaucoup de clôtures électriques pour la garde du bétail, mais... faites attention au nom et à la marque de fabrique !

Refusez catégoriquement toutes les imitations et voyez l'annonce !

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale lundi 14 avril, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : *La consanguinité chez les abeilles.*

Section des Franches-Montagnes

Assemblée générale le dimanche 13 avril, à 15 heures, au Noirmont.

Le comité.

Section de Monthey et environs

Les apiculteurs de la section sont priés de réserver la date du dimanche 4 mai pour la réunion de printemps qui aura lieu à Massonger, en corrélation avec la Section de St-Maurice. Conférence, films et projections. La sortie à Vouvry se fera dans le courant de la saison.

Côte neuchâteloise

Séance pratique, visite de ruches le *dimanche 4 mai*, à 14 h. 30, chez M. Bindith, Le rucher, Métairies sur Boudry. Voir encore le *Bulletin* de mai.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

L'assemblée générale de la Section aura lieu le 20 avril, à 13 h. 30 précises, Hôtel du Jura-Simplon, Porrentruy, avec les tractandas suivants.

1. Ouverture. 2. Protocole. 3. Rapports : président, caissier, réviseurs, inspecteur. 4. Fixer les cotisations. 5. Contrôle du miel. 6. Révision du règlement. 7. Conférence. 8. Nomination de l'inspecteur. 9. Divers, propositions individuelles.

Selon les renseignements reçus des surveillants, l'acariose réapparaît dans plusieurs localités de notre région, principalement chez les apiculteurs sauvages ; espérons que la nouvelle loi fédérale réglera le sort de ces derniers. Les apiculteurs de notre région sont avisés que M. Valet, inspecteur cantonal des ruchers vaudois et membre du comité de la Romande fera une conférence le 13 avril, à 13 h. 30, à La Locomotive à Boncourt. Sujet : *Traitement de l'acariose aux vapeurs de soufre*. Après avoir entendu M. Valet, qui est un orateur, un conférencier et un apiculteur de grande valeur, tout apiculteur qui observera et appliquera scrupuleusement ses directives et ses méthodes, en peu de temps, triomphera de l'acariose, qui, d'après les rapports dont j'ai eu connaissance, est sur le point d'anéantir plusieurs ruchers.

Vu l'importance de ces deux réunions, il est fait un chaleureux appel à tous les apiculteurs de retenir ces dates et de se donner rendez-vous à 13 h. 30, le 13 avril, chez notre collègue et ami Louis Gatherat, Restaurant de La Locomotive à Boncourt, et le 20 avril à l'Hôtel du Jura-Simplon, Porrentruy.

Le président : *L. Goffinet*.

Montagnes neuchâteloises

Les membres de notre sections ainsi que leurs épouses étaient conviés, le dimanche 16 mars, au Crêt-du-Loche, à écouter une conférence de M. le Dr Charles Meuwly, ing. agronome de Fribourg.

Ce sympathique conférencier nous parla de « L'apiculture et les abeilles dans le vaste monde ». Par son métier et ses connaissances, notre hôte a eu la rare chance de pouvoir résider et visiter la plupart de tous les pays du monde. Apiculteur depuis son jeune âge, on peut être certain que tout ce qui concerne l'abeille ne lui est pas resté indifférent. Mais ce qui a le plus intéressé nos membres, nous en somme certains, ce fut les diverses modes d'extractions du miel. Nous sommes convaincus que nos bons concitoyens ne consommeraient plus un gramme de miel importé s'ils en connaissaient la source et surtout les « épices » qui s'y joignent lors des extractions animales ou négroïdes.

Les quatre-vingts personnes qui ont eu le plaisir d'entendre le Dr Meuwly étaient malheureusement des clients fidèles au miel suisse, mais aurions été très heureux qu'une foule de ménagères et de médecins aient été également présents. Outre sa mauvaise qualité, le miel étranger est encore un gros danger pour notre apiculture suisse. Les fûts de miel étranger ne peuvent tous être contrôlés. Si certaines régions réputées saines connaissent de foudroyantes contaminations de loque américaine, notre conférencier est certain que nous le devons en premier lieu au miel importé. Il nous en a d'ailleurs donné un exemple prouvé.

A l'issue de cette très intéressante conférence, pour laquelle nous remercions encore sincèrement M. le Dr Meuwly, une motion a été votée à l'unanimité demandant au comité de la Romande de proposer aux organes directeurs de l'émetteur de Sottens, de faire passer une causerie Meuwly à l'intention de tous les apiculteurs et consommateurs de miel de Suisse romande.

Sam Pic.

Société d'apiculture de Lausanne

Le cours d'apiculture annoncé dans le numéro de mars débutera le samedi 19 avril. Il est destiné à ceux, qui dans la connaissance et le maniement des abeilles, ont besoin d'aide et de conseils.

Le prix du cours, qui aura une partie pratique importante, est fixé à fr. 12.— pour les sociétaires, à fr. 15.— pour les non sociétaires. Le versement de ces taxes doit être effectué au compte de chèques II 6724, avant le 12 avril. En vue de l'organisation du cours, il est indispensables que toutes les inscriptions soient prises à cette date.

La première séance aura lieu le samedi 19 avril, à 14 heures, à la polyclinique universitaire, rue César Roux 19, à Lausanne.

La réunion amicale d'avril aura lieu le jeudi 10, à 20 h. 15, à la Cloche, rue Pichard.

Sujet : *La bonne reine. Ruches actives, ruches paresseuses. Le comité.*

NOUVELLES DES RUCHERS

Nouvelles du Tessin

B. Svanascini. — Mendrisio, 13 février 1947.

Ci-inclus, vous trouverez deux photos que je viens de prendre dans mon rucher, près de la maison, et qui pourront démontrer qu'aussi chez nous l'hiver a été très dur, et que la neige a fait plus d'une fois son apparition ; la photo a été prise il y a quelques jours, lors de la quatrième neigée, qui n'a touché qu'environ 20 cm. Mais il y en a eu, il y a quinze jours, qui a mis le sol (et les ruches) sous un coussin de plus de 50 cm.

Au rucher à la maison, je me fais un devoir de l'enlever tout de suite, soit en faisant une trouée devant les ruches, soit en l'enlevant des toits afin, qu'au vol, les abeilles ne périssent pas... J'ai deux ruches C. T. Calor, dont les essais furent assez piteux, soit en récolte, soit en hivernage : on y voit aussi la neige plus dangereusement posée sur les entrées de la ruche ; notre ruche à entrée centrale est plus pratique que n'importe quelle autre entrée à fond plat. L'hiver a commencé ici depuis la mi-novembre, et la persistance du froid, malgré les belles journées, a empêché les colonies de sortir, et par conséquent de se vider ; comme les trois quarts de nos ruchers sont construits à parois doubles et isolées, nous avons constaté, que contrairement à la « Théorde », ces ruches trop isolées, étaient en état pire que les ruches à simple paroi. Même des nuclei, hivernés dans des ruchettes avec paroi simple de 15 mm. Cela se comprend facilement : dans notre pays, où malgré l'air froid, le soleil est toujours assez fort, les ruches et même les ruchettes à paroi simple bénéficient d'une chaleur qu'un éclair journalier casuel de quelque quart d'heure, et même moins, est profitable au groupe qui peut se déplacer et même sortir pour se vider ! Il y aura fatalement des pertes, mais le bénéfice, comme l'a dit aussi Dadant, est nettement supérieur au point de vue de la santé générale et de la famille entière !

L'humidité et même de la diarrhée, nous l'avons constatée dans quelques-unes de nos grandes ruches, mais seules les ruches C. T. demi-Calor avaient le plus de pourriture, de diarrhée, et même de mortalité.

Nous ne faisons ni critique, ni même de la polémique ; nous citons des faits : à chaque apiculteur pratique et intelligent d'en tirer les conséquences. L'année 1946 a été, ici au Tessin, comme ailleurs, la plus perfide qu'on ait connue, depuis des dizaines d'années. Après un début de printemps heureux, qui promettait vraiment, le temps est devenu terrible, et nous avons assisté à ce fâcheux résultat de voir des ruchées les plus fortes, les plus développées, mourir de fin en mai-juin, même à la veille de la St-Jean. Par bonheur, la floraison du tilleul, qui a eu justement lieu à la St-Jean, sauva les colonies, et même leur maître, car en peu de jours une augmentation de la balance de

45 kg., poids de base, au 1er mai, à 55 kg. 500. Seulement comme la pénurie de pollen était très forte, les abeilles ont *trop profité du tilleul*, et nous avons eu des fortes pertes à cause de l'empoisonnement de ce pollen ; par bonheur quelques jours de pluie en juillet ont de nouveau fécondé la terre et la polinisation devint normale, tant et si bien qu'elle fit disparaître tout souci.

Voici la statistique d'hivernage, suivant les données de notre bascule ; données confirmées par nous à l'Ec. de guerre et à la Féd à Bellinzone :

15 août	poids de la ruche sur balance avant le nour.	29 kg. 500
1 septembre	poids après nourrissage	40 » 500
1 octobre	«	40 » —
1 novembre	«	39 » —
1 décembre	«	38 » 150
1 janvier 1947	«	37 » 400
1 février	«	36 » 300



Aujourd'hui 13 février, les ruches sont presque entièrement sous la neige, et comme le froid empêche les abeilles de sortir, nous craignons des pertes bien supérieures aux pertes normales de ces dix dernières années. C'est depuis 1929 qu'on n'a eu un tel hiver.

A vous et aux collègues romands, mes vœux les meilleurs pour la prochaine saison apicole.

Echange involontaire d'*UN PARAPLUIE*, le 8 mars, au restaurant du Théâtre.

A. Johner, Villarepos p. Avenches.

A vendre à partir d'avril

30 ruches D.-B.

complètes, à prendre sur place.

G. Dony-Dory, instituteur retraité,
Bretigny s. Morrens (Vaud), tél. 4 62 62.

A VENDRE

superbes nucléi

sur trois cadres D.-B., avec reines août 1946. Prix mars-avril fr. 65.—, depuis mai fr. 60.—.

Townley, apiculteur, Blonay.

LA PUBLICITÉ

dans le « Bulletin de la Société romande d'Apiculture », porte et rapporte beaucoup.

On demande

deux ruches de paille

vides, en bon état

Offres à *B. de Cérenville, Vieux-Bellevue, Lausanne.*

A vendre

ruche d'élevage D.-B.

6 compartiments de 3 grands cadres, en très bon état. Prix fr. 90.—

S'adresser à *J. Wuilleumier, Chemin Gabriel 18, Peseux.*

A vendre trois ruches

en parfait état, bonne occasion.

Offres à *Mme Albert Dupraz, 7, Avenue Gaspard-Vallette, Genève.*

A vendre **ruches complètes**, neuves, habitées, D.-B., livrables en avril, après inspection de l'inspecteur régional, prises sur place ou frais de transport en plus. Prix : fr. 180.— comptant.

Schumacher, St-Sulpice (Vaud).

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

Charles BIGLER

MARTHERENGES

Téléphone 9 56 80 (sur Moudon)

Ruches D.-B. neuves et complètes, la pièce fr. 72.50, cadres non montés le cent fr. 35.—. Colonies D.-B. logées dans ruches neuves, fr. 200.—. Colonies sur cadres D.-B., fr. 120.—.

Pour votre récolte 1947

Préparez dès maintenant, en la fabriquant *vous-même* selon ma brochure

une ruche simple de gros rapport

qui vous donnera 3-4 fois plus de miel. Procédé nouveau. Récolte facile, sans piqûres. Contre remb. de fr. 3.70.

Ecrire à *Clef de la Ruche*, case postale 28, Bulle.

Je vends quelques

ruches complètes D.-B.

à choisir sur 20 colonies en bon état.

M. Ribordy, Avenue Vinet 29, Lausanne. Tél. 3 32 74.

LAVANDINS

à fr. 0.75 le pied, très mellifères, sont expédiés par *Jules Fischer, apiculteur, 17, Chemin Palin, Pully.*

Librairie apicole

Perret-Maisonneuve : *L'apiculture intensive et l'élevage des reines.* —

Alphandéry : *Un rucher naît* (belles illustr.) ; *La flore mellifère.* —

Toumanoff : *Les maladies des abeilles.* —

Caillas : *Le rucher de grand rapport ; Les produits de la ruche.*

Nombreux autres ouvrages apicoles.

En vente chez : *Alexandre Rithner à Monthey (Valais). Tél. 4 21 54.*

A vendre aux Joux-Derrières, près La Chaux-de-Fonds, ensuite de décès

14 ruches D.-B.

habitées

1 extracteur, 1 maturateur et divers matériel et objets apicoles.

Mme Vve Linder, Parcs 90, La Chaux-de-Fonds. Tél. 2 13 39.

Balances spéciales pour ruches

Pèse-ruche enregistreur

Fabrique de balances

SCHENKEL à Moiry

Maison fondée en 1860

Tél. 8 62 04